EURODOM

*L’Europe et les Départements français d’Outre-mer*

InfoRup

**Semaine du 30 septembre au 4 octobre 2019**

**AUDITIONS PAR LE PARLEMENT EUROPÉEN  DES COMMISSAIRES DÉSIGNÉS:**

Les différentes commissions du Parlement européen (PE) ont commencé cette semaine à auditionner l’ensemble des Commissaires qui ont été désignés par les gouvernements des Etats membres de l’Union européenne. Sur la base des recommandations de chaque commission, la conférence des présidents du PE décidera le 17 octobre si le processus d’auditions peut être clôturé et, si c’est le cas, la plénière du PE votera l’approbation ou le rejet du nouveau Collège des Commissaires dans son ensemble le 23 octobre à Strasbourg.

Un résumé des profils des Commissaires-désignés déjà auditionné est proposé dans les brèves suivantes.

**JANUSZ WOJCIECHOWSKI, CANDIDAT POUR ÊTRE LE COMMISSAIRE EN CHARGE DE L’AGRICULTURE, RATE SON AUDITION ET DOIT FOURNIR DES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR CONVAINCRE LES DÉPUTÉS :** Janusz Wojciechowski, d’origine polonaise est le Commissaire désigné par la nouvelle Présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, pour reprendre le portefeuille de l’Agriculture et du Développement rural. Son audition, mardi 1er octobre, devant les députés européens n’a pas été concluante. Il sera donc entendu une nouvelle fois lundi 7 octobre avant que les députés ne valident, ou pas, sa candidature. Il lui est notamment reproché ses réponses vagues traduisant d’un manque de connaissance des dossiers.

Janusz Wojciechowski n’est pour autant pas un inconnu des institutions européennes : il a été député européen entre 2004 et 2016, notamment au titre du vice-président de la Commission AGRI, et il est depuis lors membre de la Cour des comptes européenne.

Lors de son audition du 1er octobre au Parlement européen, Janusz Wojciechowski a été interrogé à plusieurs reprises sur l’agriculture des RUP et le POSEI. Il a répondu de façon très générale que les productions de sucre et de banane revêtaient une grande importance pour ces régions, et il a affirmé être engagé à protéger ces productions. Interrogé par l’eurodéputée espagnole Mazaly Aguilar (ECR – Conservateurs) sur le maintien du budget du POSEI, il est resté flou, se déclarant ouvert au dialogue avec les acteurs des RUP, tout en soulignant que la dotation de la prochaine PAC allait être diminuée.

Sur les grands axes de son mandat, il a annoncé qu’il allait commander deux rapports : un sur l’état de l’agriculture en UE (nombres d’agriculteurs et d’exploitations, situation démographique, problème du renouvellement des générations…), et un sur l’impact cumulatif des effets des différents accords commerciaux (y compris UE-Mercosur). Sur ce dernier point, il a répété, face aux nombreuses inquiétudes soulevées par les députés, que « *les agriculteurs ne doivent pas être les victimes des accords commerciaux* ». Il a aussi rappelé son intérêt marqué pour le soutien aux petites exploitations (très représentatives de l’agriculture polonaise). Il s’est également dit ouvert aux idées qui permettraient d’améliorer la proposition de la PAC faite par la Commission, annonçant « *qu’elle n’est pas la bible et n’est pas gravée dans le marbre* ».

Un point de vigilance concerne l’étendue du portefeuille de la nouvelle DG AGRI placée sous son autorité. En effet, il semblerait que désormais la compétence en matière d’aides d’État dans le domaine agricole entrera dans le giron de la DG Concurrence (qui sera dirigée, comme dans la mandature actuelle, par la Danoise Margrethe Vestager).

Par ailleurs, la Présidente ayant placé au cœur de son mandat la mise en œuvre d’un « Green Deal » (ou Pacte Vert) pour faire de l'UE le premier continent neutre en carbone en 2050, le Commissaire à l’agriculture s’attachera à « verdir » la PAC. Il a, par exemple, estimé que « *l’agriculture verte est la meilleure solution, une agriculture qui respecte l’environnement* ». De plus, il sera placé sous la tutelle du Vice-Président exécutif, Frans Timmermans, en charge du « Green Deal ».

M. Wojciechowski s’est engagé à fournir une aide aux agriculteurs qui protègent l’environnement et le climat et qui améliorent les normes de bien-être animal (il a fait référence aux 30% des crédits du développement rural devant être consacrés au climat et à l'environnement). À noter que le sujet du bien-être animal pourrait être un axe majeur de son mandat, s’il est confirmé, car c’est un sujet qu’il a traité dans de nombreux rapports, à la fois en tant que député européen puis à la Cour des comptes européenne.

Enfin, M. Wojciechowski a indiqué qu’aurait lieu très prochainement la création d’un nouveau poste de responsable de la mise en œuvre des accords commerciaux (Chief Trade Enforcement Officer). Cette personne, qui sera DG adjoint de la DG TRADE, placé directement sous l’autorité du Commissaire au Commerce, aura pour mission de surveiller et améliorer la mise en œuvre des accords commerciaux, notamment eu égard aux volets climatiques, environnementaux et sociaux inscrits dans ces accords, avec une tolérance zéro à l'égard du travail des enfants.

**LA CANDIDATURE DE PHIL HOGAN APPROUVÉE EN TANT QUE COMMISSAIRE AU COMMERCE :** le 30 septembre, la commission du commerce international (INTA) du Parlement européen (PE) a auditionné l’Irlandais Phil Hogan (centre-droit), Commissaire désigné au commerce pour la période 2019-2024 – pour rappel, il est Commissaire à l’agriculture depuis 2014.

En soulignant l’importance de la mise en œuvre effective des accords commerciaux, M. Hogan a annoncé, d’une part, la création d’un poste de « Chief Trade Enforcement Officer » qui sera responsable de la bonne application des accords commerciaux signés, au sein de la Direction générale du commerce (DG TRADE). Phil Hogan s’est également engagé à « verdir » la politique commerciale communautaire, en y intégrant l’agenda durable de l’UE, et appliquer les dispositions sociales et environnementales des accords, y compris celui avec le MERCOSUR qui est actuellement en cours de ratification.

Par ailleurs, M. Hogan s’est montré déterminé à établir un terrain de jeu équitable pour tous les opérateurs européens et à protéger l’UE de la concurrence déloyale par le biais des instruments de défense commerciale. Il a affirmé que les produits qui ne respectaient pas les normes sanitaires de l’UE ne peuvent pas circuler sur le marché, en ajoutant que « *Tout le monde doit élever ses normes aux normes européennes, et non l’inverse* ».

Le 1er octobre, au lendemain de son audition, la commission INTA a approuvé la nomination de M. Hogan.

**LE CANDIDAT VIRGINIJUS SINKEVIČIUS, AUDITIONNÉ SUR SON DOUBLE PORTEFEUILLE RELATIF À L’ENVIRONNEMENT ET AUX OCÉANS :** Le candidat à la succession du Commissaire Karmenu Vella, le Lituanien Virginijus Sinkevičius, a été auditionné sur ses portefeuilles environnement et océans par les commissions « environnement » et « pêche » du PE, ce jeudi 3 octobre.

S’agissant des sujets pêche, il apparait clairement que le tournant du « Green Deal », décidé par la nouvelle Présidente de la Commission, jouera un rôle important sur cette compétence. En effet, le candidat a insisté sur son ambition de parvenir à la pleine mise en œuvre du rendement maximal durable (entré en vigueur en 2015) pour « *maintenir notre planète en bonne santé* », tout en soutenant le développement des communautés côtières. Il devra aussi parvenir à mettre en œuvre l’obligation de débarquement, décidée en 2018. Questionné sur le changement d’appellation de son portefeuille, ne comportant plus le terme « pêche », il a voulu rassurer les députés sur l’importance qu’il accordera à l’écoute des préoccupations des pêcheurs.

Au niveau des règlements européens sur la pêche, le commissaire désigné, interrogé sur le budget 2021-2027 du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP), a simplement répondu vouloir « *répondre au mieux aux besoins des pêcheurs* ». En outre, il sera en charge de faire le bilan de la politique commune de pêche (PCP) et de la réviser à l’horizon 2022. Toujours au plan réglementaire, il conduira les négociations concernant la révision du Règlement « contrôles », pour lequel le Conseil et le Parlement préparent actuellement leurs positions respectives.

Il a également déclaré vouloir poursuivre la lutte contre la pêche illégale et améliorer les contrôles des activités de pêche. M. Sinkevičius a annoncé qu’il aura une tolérance zéro en matière de pêche INN et sera prêt à utiliser tous les outils à disposition dans l’atteinte de cet objectif.

Concernant plus spécifiquement les RUP, deux principaux points de vigilance sont à souligner. D’une part, il aura pour mission de négocier à l’Organisation mondiale du commerce un nouveau texte international pour mettre fin aux subventions en faveur de la construction de nouveaux navires, établissant un lien de causalité directe entre subventions et surpêche. Ces négociations, qui sont en cours depuis plusieurs années, ne doivent pour autant pas remettre en cause l’ouverture récente de la Commission européenne en faveur d’aides nationales au renouvellement des petites flottes de pêche des RUP, dans des conditions strictes de préservation de la ressource. D’autre part, il semble que dans la nouvelle architecture de la Commission, la compétence « aides d’Etat » en matière de pêche sera transférée de la DG MARE vers la DG COMP (ce transfert est également prévu en matière agricole).

Enfin, il s’est engagé à être vigilant sur l’impact du Brexit en matière de pêche et s’agissant de la négociation d’un futur accord de pêche avec le Royaume-Uni.

S’agissant à présent du volet « environnement » de son portefeuille, M. Sinkevičius sera en charge de préparer la stratégie 2030 de l’UE concernant la biodiversité dans laquelle l’UE s’engage à réduire les émissions de gaz à effet de serre, protéger la biodiversité et assurer la durabilité de l’économie européenne.

Il insiste également sur l’importance de se pencher sur les produits chimiques dangereux et les perturbateurs endocriniens ainsi que sur la recherche d’alternatives non chimiques aux pesticides. Il a notamment mentionné le règlement REACH comme solution à l’exposition à de tels produits.

M. Sinkevičius doit maintenant être confirmé dans ses fonctions par les eurodéputés, en vue d’une prise de poste le 1er novembre 2019.

**ELISA FERREIRA AUDITIONNÉE AU POSTE DE COMMISSAIRE A LA POLITIQUE DE COHÉSION S’EXPRIME EN FAVEUR DES SOUTIENS AUX RUP :** La Commissaire désignée à la Politique de cohésion, la Portugaise Elisa Ferreira, a été auditionnée le 2 octobre 2019 par la commission parlementaire en charge de la Politique régionale, qui est présidée par l’eurodéputé réunionnais Younous Omarjee.

Elisa Ferreira reprend à son compte l’intégralité des propositions de la Commission européenne de mai 2018 sur le règlement portant dispositions communes s’agissant de la politique de cohésion post-2020, notamment sur le renforcement du lien entre le processus budgétaire et la politique de cohésion ou sur le niveau de l’enveloppe budgétaire. Elle s’inscrit dans la ligne droite du travail de sa prédécesseur Corina Cretu. A noter qu’elle n’est pas revenue sur la proposition de la Commission de réduire la règle de dégagement de N+3 à seulement N+2, règle selon laquelle les fonds attribués dans chaque programme peuvent être dépensés au plus tard trois ans après la fin d’un cycle budgétaire européen, ce qui, selon certains observateurs, pourrait être un signe d’ouverture pour ne pas durcir la règle.

Mme Ferreira souhaite reprendre les négociations interinstitutionnelles, qui avaient connu un coup d'arrêt en début d'année, pour trouver un accord sur les éléments liés à la programmation des fonds structurels et d’investissement d’ici fin 2019, et afin de débuter les programmations au plus vite pour le prochain cycle budgétaire. Elle espère un accord sur le règlement portant dispositions communes d’ici l’été 2020.

Parmi les initiatives annoncées, citons la présentation d’un fonds de transition juste (Just Transition Fund) pour aider les régions les plus touchées par la transition verte, comme les régions charbonnières. A la question de savoir si ce fonds bénéficierait également aux régions ultrapériphériques, Elisa Ferreira a répondu par l’affirmative car ces territoires sont également soumis aux défis de la transition énergétique.

En tant que Portugaise, dont le pays compte deux régions ultrapériphériques (RUP), Mme Ferreira a insisté sur son engagement en faveur de ces territoires éloignés en faisant mieux reconnaître leur spécificité, inscrite dans l’article 349 du TFUE. Elle a rappelé que la nouvelle Présidente de la Commission, Mme von der Leyen, lui avait demandé dans sa lettre de mission de « s’assurer que les provisions dans le Traité en faveur des Régions Ultrapériphériques seront pleinement exploitées. ». Ainsi, elle s’est dit favorable à un ajustement des instruments en fonction des spécificités de chaque RUP.

Par ailleurs, concernant la lenteur d’utilisation des fonds dans les RUP, pointée notamment par le rapport de la Cour des comptes de mai 2019, elle a répété sa volonté de maximiser l’accès aux fonds pour les habitants des RUP et a défendu un seuil minimum d’aides par habitant plus élevé dans les RUP qu’ailleurs. Elle a également soutenu l’accès préférentiel des RUP sur des sujets comme l’agriculture (elle a explicitement mentionné le lait, sucre et la culture de fruits et légumes) et la pêche.

Enfin, à la proposition mise en avant par le député réunionnais Stéphane Bijoux (Renew Europe) d’organiser une réunion trimestrielle entre les Commissaires en charge des dossiers qui concernent directement les RUP, les députés européens et la société civile, elle a répondu être intéressée sans pour autant être capable de prendre un engagement clair au cours de cette audition.

Largement applaudie à la fin de son audition par les parlementaires européens, elle devrait être confirmée dans les prochains jours.

**LANCEMENT DE LA PLATEFORME D’INFORMATION SUR LES BIENFAITS DE LA PRODUCTION ANIMALE :**European Livestock Voice, organisation professionnelle européenne qui regroupe une douzaine d’organisations du secteur de l’élevage, a décidé, le 25 septembre, de s’unir au niveau de l’UE pour communiquer des éléments factuels sur la contribution positive du secteur européen de l’élevage à l’économie. En effet, dans un contexte où l’élevage est mis à rude épreuve et alors même que le probable Commissaire à l’agriculture, Janusz Wojciechowski, compte faire du bien-être animal une des priorités de son mandat, cette initiative vise à vérifier la véracité des déclarations les plus fréquemment émises concernant la production animale et la consommation de produits d’élevage. Les organisations dénoncent notamment les conséquences dramatiques qu’aurait la disparation du secteur de l’élevage européen.

Les eurodéputés Alexander Bernhuber (PPE, autrichien) et Jérémy Decerle (Renew Europe, français), eux-mêmes éleveurs, ont soutenu le lancement de cette plateforme. ([https://meatthefacts.eu](https://meatthefacts.eu/))

**AGENDA DE LA SEMAINE DU 7 AU 11 OCTOBRE 2019**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|   | **PARLEMENT EUROPEEN**  | **COMMISSION EUROPEENNE**  | **AUTRES ORGANES EUROPEENS**  | **AUTRES ÉVÉNEMENTS**  |
| **Lundi** **07/10**  |  |  |  | Semaine Régions et Cités : « Atlantic and Outermost regions tasting » |
| **Mardi** **08/10**  | COM ENVI : Audition de Frans Timmermans, vice-président exécutif désigné pour le pacte vert européenRéunion extraordinaire de la COM DEVE : « Négociations en cours en vue d'un nouvel accord de partenariat entre l'Union européenne et le groupe ACP ». |  |  |  |
| **Mercredi** **09/10**   | Séance plénière du Parlement européenEvènement « Quel avenir pour la filière banane européenne ? »  |  |  | Réunion de l’APEB (Association des producteurs européens de bananes), BruxellesSemaine Régions et Cités : Session « Post-2020, Outermost regions » + Workshop « Innovation value chains in the Outermost regions » |
| **Jeudi** **10/10**   | Séance plénière du Parlement européen |  |  |   |
| **Vendredi** **11/10**  |  |  |  |   |